



Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Groupe de travail des stratégies et de l'examen**Cinquante-sixième session**

Genève, 22 mai-25 mai 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2018-2019**Rapport de l'Équipe spéciale de l'azote réactif***Résumé*

À sa vingt-cinquième session (Genève, 10-13 décembre 2007), l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance a créé l'Équipe spéciale de l'azote réactif. Conformément au mandat prévu dans la décision 2007/1, l'Équipe spéciale est tenue de rendre compte des progrès de ses travaux au Groupe de travail des stratégies et de l'examen.

Le présent rapport de l'Équipe spéciale expose les résultats de sa douzième réunion (Aarhus, Danemark, 29 et 30 juin 2017) et résume les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2018-2019 relatif à la Convention (ECE/EB.AIR/140/Add.1, à paraître).



I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi par l'Équipe spéciale de l'azote réactif en collaboration avec le secrétariat de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE). Il présente les résultats de la douzième réunion annuelle de l'Équipe spéciale (Aarhus, Danemark, 29 et 30 juin 2017), qui s'est tenue dans la foulée de la conférence sur les « Solutions innovantes pour une gestion durable de l'azote » (26-28 juin 2017) organisée par l'alliance de recherche dNmark. Le rapport résume également les progrès accomplis par l'équipe spéciale dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2018-2019 relatif à la Convention (ECE/EB.AIR.140/Add.1, à paraître), en donnant notamment des informations sur un certain nombre d'activités menées en 2017.

II. Douzième réunion annuelle de l'Équipe spéciale de l'azote réactif

A. Organisation des travaux

2. Ont participé à la réunion 58 représentants d'autorités nationales, d'universités et d'institutions de recherche. Elle était coprésidée par Tommy Dalgaard (Danemark), Claudia Marques dos Santos Cordovil (Portugal) et Mark Sutton (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

3. L'ordre du jour de la réunion portait sur les points suivants :

- a) Introduction et mises à jour ;
- b) Activités internationales ;
- c) Méthodes communes de bonne gestion de l'azote ;
- d) Coordination avec les activités du projet de mise en place d'un système international de gestion de l'azote (projet INMS) ;
- e) Plan de travail de l'Équipe spéciale pour 2018-2019.

4. Le dernier jour de la réunion, les groupes d'experts relevant de l'Équipe spéciale ont tenu des sessions parallèles dont il a été rendu compte des résultats lors de la session plénière. Le coût de l'organisation de la réunion a été partagé entre l'alliance de recherche dNmark et les projets INMS et « NitroPortugal », qui vise à renforcer les capacités de recherche et d'innovation du Portugal en ce qui concerne l'excès d'azote réactif.

B. Résumé des principaux points examinés

1. Introduction et mises à jour

5. Le Directeur du Centre danois de l'alimentation et de l'agriculture ainsi que du Centre de recherches sur les systèmes alimentaires biologiques à l'Université d'Aarhus a ouvert la réunion. Il a souligné l'importance de disposer de conseils scientifiques opportuns et de grande qualité en matière d'élaboration de politiques et il a expliqué le rôle du Centre danois de l'alimentation et de l'agriculture, qui dispense des conseils au gouvernement dans trois domaines : production de végétaux, produits d'origine animale, ainsi que qualité des produits alimentaires et préférences des consommateurs. L'un des défis que doit relever un soutien aux politiques fondé sur la recherche consiste à déterminer le niveau de preuve requis pour approuver des techniques de réduction de l'azote qui tiennent compte d'un calendrier acceptable pour le gouvernement, des problèmes juridiques, des fortes pressions du milieu agricole et de l'apparition de prétendus « éléments nouveaux ». Il a déclaré que la coordination internationale, notamment les travaux menés sous les auspices de l'Équipe spéciale, était bénéfique. Afin de répondre aux défis actuels, notamment à l'intérêt accru

manifesté par la presse, on a organisé à l'intention des chercheurs de l'Université d'Aarhus des séances de formation aux relations avec les médias et aux techniques de dispense de conseils fondés sur la recherche.

6. Le représentant du Royaume-Uni, Coprésident de l'Équipe spéciale, a présenté le Système international de gestion de l'azote (INMS) et le projet¹ qui vise à appuyer sa mise en place, ainsi que les synergies avec les activités actuelles de l'Équipe spéciale dans la région de la CEE. Les participants ont examiné le concept de cadre de coordination pour la gestion de l'azote présenté par le Coprésident, notamment la perspective de fournir des conseils dans des domaines spécifiques dans un cadre coordonné.

7. Le représentant du Canada, Coprésident du Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole, a fait un tour d'horizon des activités passées de son groupe, avec notamment l'élaboration d'un document d'orientation pour la prévention et la réduction des émissions d'ammoniac provenant de sources agricoles (ECE/EB.AIR/120) et du Code-cadre révisé de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions d'ammoniac de la CEE (ECE/EB.AIR/129). Il y avait des liens étroits entre les travaux de son Groupe d'experts et ceux du Groupe d'experts de l'agriculture et de la nature de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, qui avait travaillé à l'actualisation du guide EMEP/AEE² des inventaires des émissions de polluants atmosphériques 2016. Parmi les activités prévues du Groupe il s'agissait notamment d'encourager les Parties au Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg) à élaborer leurs codes nationaux de bonnes pratiques agricoles, de mettre au point, si possible, des versions visuelles du document d'orientation et du Code-cadre ainsi que des outils en ligne qui permettent d'afficher des informations sur les nouvelles techniques afin qu'elles soient examinées et adoptées par les experts concernés. Le Groupe se proposait en outre de collaborer avec l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions pour uniformiser les facteurs d'émission ainsi qu'avec le Groupe d'experts des bilans d'azote pour élaborer les bilans d'azote d'exploitations agricoles conformément au document d'orientation.

8. Le représentant de l'Allemagne, Coprésident du Groupe d'experts des bilans d'azote, a donné des informations sur les activités passées et prévues du Groupe, avec notamment la poursuite du travail d'élaboration et de révision des annexes au document d'orientation sur les bilans d'azote nationaux (ECE/EB.AIR/119), pour expliquer comment calculer les bilans d'azote pour différents secteurs, ainsi que l'élaboration d'un modèle de déclaration des bilans d'azote nationaux. Les participants ont débattu des questions de financement et de leurs répercussions sur la mise en œuvre du plan de travail, ainsi que les liens avec les travaux d'autres groupes d'experts et entités.

9. Le représentant de l'Union européenne, Coprésident du Groupe d'experts sur l'azote et l'alimentation, a indiqué que les travaux futurs du Groupe viseraient à identifier les solutions techniques et autres pour réduire les émissions de la chaîne agro-alimentaire, afin de se conformer aux obligations découlant du Protocole de Göteborg, tout en tenant compte des avantages plus larges qui en découleraient pour d'autres secteurs.

10. La représentante de la Fédération de Russie, Coprésidente du Groupe d'experts de l'azote dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, a procédé à un tour d'horizon des activités récentes de son groupe, parmi lesquelles : participation à la réunion commune du Groupe de coordination pour la promotion de mesures en vue de l'application de la Convention en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale et de l'Équipe spéciale des questions technico-économiques, présentation d'un exposé lors de la session spéciale sur l'agriculture et la pollution atmosphérique qui s'est tenue dans le cadre de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen (Genève, 31 mai-2 juin 2017) et élaboration d'un rapport sur les codes consultatifs nationaux dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Elle a fait le point sur les progrès

¹ Voir www.inms.international pour de plus amples informations.

² L'EMEP désigne le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe ; l'AEE est l'Agence européenne pour l'environnement.

réalisés en matière d'élaboration de tels codes dans les pays cibles et sur la manière actuelle dont est traité le problème des émissions provenant de l'agriculture, soulignant la nécessité de susciter une prise de conscience de la part des décideurs. La Coprésidente a aussi fait part des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet sur les meilleures techniques disponibles pour l'élevage intensif des porcs, de la volaille et des bovins en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale, financé par l'Allemagne.

2. Activités internationales

11. Le représentant du Danemark, Coprésident de l'Équipe spéciale de l'azote réactif, a rendu compte des résultats de la conférence internationale sur les solutions innovantes pour une gestion durable de l'azote, à laquelle ont participé 130 experts venus de 27 pays. Cette conférence s'est conclue par l'adoption d'une déclaration d'où il ressort que les mesures actuelles visant à réduire les pertes d'azote dans l'environnement risquent d'être souvent inefficaces ou d'engendrer de nouveaux problèmes. Il faut donc poursuivre la recherche de solutions durables aux problèmes liés à l'azote, ce qui devrait se traduire notamment par des orientations concernant l'azote dans l'air, dans l'eau ainsi que des retombées bénéfiques pour le climat.

12. Le représentant du comité d'organisation de la septième Conférence de l'Initiative internationale sur l'azote (Melbourne, Australie, 4-8 décembre 2016) en a présenté les principaux résultats, parmi lesquels la Déclaration de Melbourne sur une gestion responsable de l'azote pour un avenir durable³. Cette conférence avait réuni 388 participants venus de 33 pays. Plusieurs événements ont eu lieu en marge de la conférence, notamment un Forum communautaire, un atelier sur l'empreinte azote et le lancement du projet de mise en place d'un système international de gestion de l'azote (projet INMS).

13. Le représentant du Portugal, Coprésident de l'Équipe spéciale, a rendu compte de la session extraordinaire sur l'agriculture et la pollution atmosphérique organisée dans le cadre de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen. Un questionnaire avait été envoyé aux Parties au Protocole de Göteborg avant la réunion pour recueillir des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des codes nationaux sur l'ammoniac. Les résultats de cette enquête ont été présentés lors de la session extraordinaire.

14. Le représentant du Royaume-Uni, Coprésident de l'Équipe spéciale, a énuméré les principaux points du résumé de la session extraordinaire établi par les Coprésidents (voir ECE/EB.AIR/WG.5/118, annexe II) :

a) Les émissions d'ammoniac provenant des déjections animales et des engrais contribuent à la formation de particules fines, ce qui a un effet préjudiciable sur la santé humaine et entraîne des concentrations élevées d'ammonium qui menacent la biodiversité ;

b) Les émissions d'oxydes d'azote émanant des terres agricoles s'ajoutent à la pollution provoquée par ceux qui proviennent de sources de combustion ;

c) Les activités agricoles causent une pollution atmosphérique tout en étant menacées par elle, notamment par l'ozone troposphérique ;

d) Les mesures visant à réduire les émissions d'azote peuvent contribuer à rendre l'utilisation de l'azote plus efficace, à améliorer la production alimentaire et à accroître les bénéfices pour les agriculteurs.

³ Voir <http://www.ini2016.com/melbourne-declaration>.

15. Une représentante de la CEE a fait le point sur les récents travaux de la Convention, en particulier sur l'évaluation scientifique de 2016 de la Convention⁴ et la suite à lui donner sous la forme d'actions à mettre en œuvre à court et à long terme et qui sont en cours de préparation. Elle a en outre informé les participants des principaux résultats de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen.

16. Le représentant de l'Équipe spéciale des questions technico-économiques a fait le point sur ses récentes activités, notamment en vue d'améliorer la compréhension des documents d'orientation concernant les techniques de lutte contre les émissions dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

17. Le représentant de l'Allemagne a donné des informations sur le projet « Vérification des technologies environnementales pour la production agricole », qui a pour objectif de valider les technologies environnementales utilisées dans les différents contextes agricoles afin de soutenir la mise en œuvre des directives et conventions respectives.

3. Méthodes communes pour une bonne gestion de l'azote

18. Le représentant du Royaume-Uni, Coprésident de l'Équipe spéciale, a résumé les résultats d'une réunion de l'Équipe spéciale organisée conjointement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris (9-11 mai 2016). La question de l'azote avait ensuite été mise par l'OCDE au programme de son Comité des politiques d'environnement au niveau ministériel (Paris, 28 et 29 septembre 2016). Le Coprésident a en outre présenté les résultats de l'atelier intitulé « Vers une orientation commune en matière d'azote présentant des avantages collatéraux pour l'air, l'eau et le climat » organisé conjointement avec l'Union européenne (Bruxelles, 11 et 12 octobre 2016). Des informations détaillées concernant cet atelier figurent dans le précédent rapport de l'Équipe spéciale (ECE/EB.AIR/WG.5/2017/1).

19. Les participants ont discuté des prochaines étapes de l'élaboration d'un document d'orientation sur la gestion commune de l'azote et de l'établissement d'une liste des 10 meilleures solutions envisageables pour réduire les émissions d'azote. Ils ont relevé que cette liste était susceptible de varier d'une région à l'autre en fonction des contextes et des besoins locaux.

20. Les participants ont également évoqué l'engagement, depuis janvier 2016, de l'Équipe spéciale dans le projet « NitroPortugal » qui vise à renforcer les capacités de recherche et d'innovation du Portugal en ce qui concerne l'excès d'azote réactif.

4. Coordination avec les activités du projet de mise en place d'un système international de gestion de l'azote (projet INMS)

21. Les experts de l'Équipe spéciale participant à la mise en place d'un système international de gestion de l'azote (projet INMS) en ont présenté les objectifs et ont fait le point sur l'état d'avancement de certaines activités menées dans le cadre de ce projet. Les participants ont examiné les interactions entre ces travaux et ceux du Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole et du Groupe d'experts des bilans d'azote.

5. Plan de travail de l'Équipe spéciale pour 2017-2018

22. Le représentant de la CEE a présenté le volet politique du projet de plan de travail pour 2018-2019 relatif à la mise en œuvre de la Convention, décidé par le Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa cinquante-cinquième session. L'Équipe spéciale a examiné les points de plan de travail, prenant note de ceux qui auraient besoin d'un financement supplémentaire. L'Équipe spéciale a également commencé à analyser les perspectives de collaboration avec l'Équipe spéciale des questions technico-économiques.

⁴ Voir Rob Maas et Peringe Grennfelt, eds., *Towards Cleaner Air: Scientific Assessment Report 2016* (Oslo, 2016) et United States Environmental Protection Agency and Environment and Climate Change Canada, *Towards Cleaner Air: Scientific Assessment Report 2016 – North America* (2016, online report).

III. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2018-2019 relatif à la Convention⁵

23. La section ci-dessous résume point par point les résultats de l'examen des progrès réalisés dans le cadre des activités décrites dans le plan de travail pour 2018-2019.

Point 1.1.2.3 : Examen des coefficients d'émission d'ammoniac pour le secteur de l'élevage et de la gestion du fumier

24. Le Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole et le Groupe d'experts de l'agriculture et de la nature qui dépend de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions ont commencé à coordonner leurs activités. Les deux groupes reconnaissent qu'il faut de la cohérence pour faire en sorte que les estimations nationales des émissions soient claires et que les mesures de réduction soient efficaces. Il importe également d'avoir une approche cohérente des pratiques agricoles et des estimations d'émissions de référence.

Point 2.4.1 : Poursuivre la diffusion du document d'orientation pour la prévention et la réduction des émissions d'ammoniac provenant des sources agricoles

25. Le Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole continue à assurer la pertinence des technologies de réduction dans le document d'orientation. Il s'agit d'examiner de nouvelles méthodes de recherche et d'expérimenter des technologies nouvelles (par exemple des conceptions de bâtiments innovantes ou des méthodes d'acidification alternatives) ainsi que des technologies qui gagnent en importance (comme l'utilisation d'engrais à base d'urée et la libération d'urée contrôlée). L'objectif de cette activité est de mettre à jour les informations et d'appuyer l'élaboration de la prochaine version actualisée du document d'orientation. Il est également prévu de faire d'une page un centre d'échange d'informations nouvelles si des fonds suffisants sont disponibles. Afin de soutenir des efforts accrus de réduction il serait opportun que le Groupe d'experts participe à la révision de la chaîne de l'ammoniac atmosphérique, de la mesure des données et de l'élaboration des coefficients d'émission jusqu'au calcul des inventaires, à l'établissement de liens entre ces inventaires et les concentrations ambiantes et jusqu'à l'atteinte des objectifs. Cela nécessiterait toutefois un financement supplémentaire.

Point 2.4.3 : Poursuivre la diffusion du Code-cadre CEE de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions d'ammoniac et collaborer avec les centres nationaux de liaison pour en faciliter la mise en œuvre

26. Sur la base des réponses au questionnaire envoyé aux Parties au Protocole de Göteborg et aux Parties à la Convention avant la cinquante-cinquième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, l'Équipe spéciale se propose d'assurer le suivi auprès des sondés pour préciser l'état de mise en œuvre des codes consultatifs nationaux afin de définir une stratégie d'assistance supplémentaire.

27. Le Groupe d'experts sur la réduction des émissions d'azote d'origine agricole prévoit d'aider les Parties à élaborer ou à perfectionner leurs codes-cadres nationaux de bonnes pratiques agricoles en conformité avec le Code-cadre de la CEE. Les experts du groupe ont proposé d'apporter une aide technique directe à toute Partie qui en exprimerait le besoin.

⁵ Dans plusieurs cas les titres de la présente section abrègent ou résument des éléments du plan de travail à l'intitulé beaucoup plus long. Pour les intitulés complets, voir ECE/EB.AIR/140/Add.1, à paraître.

Point 2.4.5 : Continuer à fournir des informations techniques sur les moyens d'établir et d'utiliser les bilans d'azote

28. Le Groupe d'experts des bilans d'azote a apporté sa contribution à l'atelier « Inventaires annuels » (Luxembourg, 30 novembre 2017) organisé par l'Union européenne pour explorer les synergies entre les inventaires de gaz à effet de serre, les inventaires des émissions de polluants atmosphériques et les bilans bruts des substances nutritives d'origine agricole.

Point 2.4.6 : Collecter et évaluer les informations communiquées par les centres nationaux de liaison concernant leur expérience de l'élaboration et de l'application d'une approche intégrée

29. Les membres du Groupe d'experts de l'azote dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale participent à la mise en œuvre du projet sur les meilleures techniques disponibles pour l'élevage intensif des porcs, de la volaille et des bovins en Fédération de Russie. Ce projet s'est notamment traduit par la publication de livres de référence sur l'élevage intensif des porcs et de la volaille qui ont été élaborés et approuvés en Fédération de Russie.

Point 2.4.7 : Coopérer avec le Système international de gestion de l'azote au cadre international de gestion de l'azote

30. Les experts de l'Équipe spéciale ont pris part à une réunion consacrée aux problèmes des modèles d'évaluation de l'azote dans le cadre du Système international de gestion de l'azote (Wageningen, Pays-Bas, 21 et 22 juin 2017). Les Coprésidents ainsi que d'autres experts ont participé à un atelier sur l'azote dans le sol, l'eau et les gaz à effet de serre organisé dans le cadre du projet « NitroPortugal » visant à renforcer les capacités de recherche et d'innovation du Portugal en ce qui concerne l'excès d'azote réactif (Évora, Portugal, 9-12 octobre 2017)⁶. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale ont participé à une réunion sur l'élaboration de scénarios pour le projet de mise en place d'un système international de gestion de l'azote (projet INMS) qui s'est tenue à New York (15-18 janvier 2018).

Point 2.4.9 : Fournir des indicateurs de l'utilisation de l'azote liés à plusieurs indicateurs de la qualité de l'environnement, notamment de la qualité de l'eau

31. Le Groupe d'experts de l'azote dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, en particulier les experts de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, ont participé à la mise en œuvre du projet de mise en place d'un système international de gestion de l'azote (projet INMS), dans sa composante concernant la démonstration régionale d'une approche intégrée de l'azote.

Point 2.4.10 : Fournir des informations techniques relatives aux effets de l'alimentation humaine sur l'utilisation et les émissions d'azote ainsi que sur les synergies associées

32. Le Groupe d'experts de l'azote et de l'alimentation est en train d'élaborer les projets de chapitres du rapport concernant les synergies éventuelles entre les comportements alimentaires et les pratiques ayant pour effet de réduire les émissions d'azote par le biais du système alimentaire, qui sera remis au Groupe de travail des stratégies et de l'examen.

33. En 2017, répondant à l'appel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Équipe spéciale a contribué à l'élaboration du Code de conduite en matière de gestion des engrais.

⁶ See <http://www.isa.ulisboa.pt/proj/nitroportugal> for more information.